1960-1964

La première fédération veut réunir et ouvrir ses horizons

1960

Assemblée générale

• **À l'ASMF : élection et composition du Conseil d'Administration** : Philippe Berthe, 34 ans, président (agent de maîtrise, amputé de guerre) ; Jean Pesneaud, 30 ans, vice-président (sans profession, paraplégique de guerre) ; Pierre Guillermet, 36 ans, secrétaire général (Officier d'active, aveugle de guerre) ; Jean Perry, 40 ans, secrétaire adjoint (chef de service, amputé civil) ; Marcel Avronsart, 40 ans, trésorier général (chef de service, amputé de guerre) ; Bernard Herth, 32 ans (fonctionnaire de l'aviation civile, amputé de guerre) ; Jacques Martin, 35 ans, directeur-gérant du Journal (employé d'administration privée, ex-paraplégique, amputé de guerre) ; commandant Calvino, 53 ans, administrateur (chef du service administration, blessé de guerre) ; Jacques Ranson, 40 ans, rédacteur adjoint du Journal (dessinateur publicitaire, amputé de guerre) ; lieutenant A. Vaulon, 31 ans, administrateur (Officier d'active, amputé de guerre) ; Bernard Hay, 30 ans, administrateur (sans profession, paraplégique de guerre) ; Françoise Durand, 36 ans, administratrice (radiologue, amputée civile) ; Muguette Cheneau, administratrice (fonctionnaire PTT, amputée civile). *Bulletin n° 17 de l'ASMF*

Sur le plan sportif national

• **Cinq sections existent dont trois fonctionnent dans des centres hospitaliers** : l'Institution Nationale des Invalides, l'hôpital de Garches et les Centres médicaux de Rééducation de Fontainebleau, Paris et Saint-Germain-en-Laye. Six autres sont en cours de création : Berck, Vesoul (dont le lancement bénéficie "d'une manifestation omnisports internationale pour tous handicaps"), Saint-Cloud, Dijon, Toulouse et Sens.

• **Intégration d'une nouvelle discipline** : l'athlétisme, qui absorbe le javelot.

• **Après les Jeux Internationaux de Vesoul**, apparition de l'haltérophilie ainsi que de nouvelles pratiques : slalom en fauteuil, jeu de boules, badminton.

> *"Des associations sportives pour diminués physiques viennent d'être créées dans deux pays d'Europe, la Belgique et la Finlande."*
> *Bulletin n° 17 de l'ASMF*

Sur le plan sportif international

• **Fondation de l'International Stoke Mandeville Wheelchair Sports Federation (ISMWSF)**, Fédération internationale des Sports en Fauteuil roulant de Stoke Mandeville, dans le prolongement de l'International Stoke Mandeville Games Committee (ISMGC).

• **Rome, ville hôte des Jeux Olympiques, reçoit les 9es Jeux Internationaux de Stoke Mandeville** avec l'aide de la FMAC, appelés aussi Jeux Paralympiques Mondiaux. De son côté, l'UNESCO parle "d'Olympiade des infirmes" ! La cérémonie d'ouverture se déroule devant 5 000 spectateurs, le 18 septembre, soit six jours après la clôture des Jeux Olympiques. Vingt et une nations sont présentes, avec 400 athlètes, paraplégiques et tétraplégiques, qui s'affrontent dans huit sports (dont athlétisme, basket-ball, natation, pétanque, tennis de table, tir à l'arc). La délégation italienne, la plus importante, prend la première place des nations. La délégation française compte une quarantaine de participants, conduite par Jean Pesneaud, qui participe aussi au tir à l'arc. Pour Philippe Berthe : *« Le palmarès de nos équipes est en notre faveur (par rapport aux valides) avec 10 médailles (5 or, 3 argent, 2 bronze) »*. Au stade Tre Fontane, Camille Trouverie remporte la première médaille d'or française handisport au tir à l'arc sous les couleurs de l'ASMF.

> *« Seuls les athlètes en fauteuil roulant pouvaient participer aux Jeux de Rome alors même que le village paralympique n'était pas accessible. Il y avait des escaliers dans chaque bâtiment. Aussi, des militaires italiens montaient et descendaient les fauteuils à chaque étage »* *Kevin Coobs, athlète australien.*

Les 9es Jeux Internationaux de Stoke Mandeville à Rome

L'initiative de recevoir les Jeux Internationaux de Stoke Mandeville dans la ville olympique vient d'un accord entre le Dr Maglio, directeur du "Centro parapligici à l'Instituto nazionale per l'assicurazione contro infortuni sul lavoro", et Ludwig Guttmann en 1957.

« La décision aventureuse de tenir en 1960 les Jeux Internationaux de Stoke Mandeville à Rome a été une percée vers l'accomplissement d'une prophétie du Dr Guttmann, après laquelle on ne pourrait plus revenir en arrière. Cela s'inscrit dans l'histoire comme les premiers Jeux Paralympiques, ouvrant les portes du monde aux athlètes handicapés et leur permettant d'obtenir et d'achever leur statut olympique et leur reconnaissance.

Ce succès débouchait sur la décision que, dans le futur, les Jeux Internationaux de Stoke Mandeville auraient lieu pendant trois ans sur place et que, la quatrième année, ils auraient un statut olympique et se dérouleraient si possible dans la ville et le pays accueillant les Jeux Olympiques ».
(Extraits du livre de Joan Scruton "Stoke Mandeville, en route vers les paralympiques")

1961

Sur le plan sportif national

• En février, le centre de réadaptation fonctionnelle Victor-Ménard de Berck, dans le Pas-de-Calais, “inscrit au travail des paraplégiques” le basket-ball.

• Marcel Avronsart, qui travaille à la Compagnie des Machines Bull, crée un premier club corporatif : la Section sportive Omnisports pour Handicapés, dépendant de l’AS Bull et rattaché techniquement à l’ASMF. Il intègre la direction de l’ASMF.

> *“La Compagnie des Machines Bull, employant nombre d’handicapés physiques, le Comité d’Établissement a décidé la création d’une Section Sportive Omnisports pour Handicapés au sein de son établissement. Cette section dépendra de l’AS Bull et sera rattachée pour la partie technique à l’ASMF. La Commission des Sports et le Comité d’établissement ont assuré qu’ils feraient leur maximum pour aider Marcel Avronsart, employé à la Compagnie Bull et administrateur de l’ASMF, à mettre sur pied cette nouvelle section”.* ASMF Magazine n° 24.

• **En tant que trésorier de l’ASMF, Marcel Avronsart écrit** : *« Sans argent, sans matériel sportif, nous continuerons à “bricoler”. Demain, si nous leur en donnons les moyens, dix, quinze, vingt groupements, sans compter les individuels, sont prêts à démarrer, à s’entraîner. Un fauteuil roulant coûte dans les 80 000 anciens Francs, il en faut vingt immédiatement. Des arcs, des flèches, des javelots, des ballons, des fleurets, des ceintures de liège, des planches de nage… il en faut des dizaines immédiatement. […] L’Assemblée Générale a autorisé le Conseil d’Administration à participer à l’élaboration d’une Fédération Nationale ».*

• Arrivée dans l’ASMF de l’Association des Blessés de la Colonne Vertébrale (ABSCV), du centre de rééducation de Quessigny et des associations d’une douzaine de villes, dont Tixeraine en Algérie. Les effectifs globaux atteignent 700 adhérents inscrits à près de 20 sections.

• L’ASMF apporte son expertise, son assistance et ses démonstrations (en basket-ball en fauteuil roulant, en escrime, en athlétisme et au tir à l’arc) aux Premiers Jeux des Adolescents handicapés physiques organisés par la Fédération des Associations de Postcure et de Réadaptation Fonctionnelle (29 associations adhérentes). Cinq associations et 150 jeunes y participent.

• **Deux adhésions remarquables à l’ASMF** :
– Suite au décès accidentel, au lendemain des Jeux Internationaux de Paris, de Pierre Guillon, trésorier de l’ASMF, Michel Guillon veut rendre hommage à son père en adhérant, en tant que mutilé, à l’ASMF.
– Charles Porta, grand sportif, professeur de culture physique au Havre, médaillé du Mérite français et médaille d’or de l’Éducation physique. Cet athlète pratiquant de multiples sports (athlétisme, escalade, basket-ball, rugby, boxe, natation) a décidé, après avoir récupéré de son accident en 1947, de se mettre au service de l’ASMF.

Sur le plan sportif international

• **Création du Groupement International d'étude des Sports pour Handicapés (GIESH) sur l'initiative de la FMAC et de l'ASMF.**

• **Les Deuxièmes Jeux Internationaux de Paris, organisés par l'ASMF à l'Institut National des Sports** de Paris, leur permettent de se positionner au niveau international et de proposer au comité technique qui clôture les Jeux de Stoke Mandeville des suggestions réglementaires liées aux classifications et à la mise en place d'une licence. *« 400 handicapés, dont 50 paraplégiques, ont été reçus, hébergés et somptueusement distraits pendant trois jours »*, mentionne le secrétaire général Jean Perry. La France s'illustre surtout en escrime (trois médailles dont une d'or et deux en argent), en tennis de table (double dames [or] et doubles "A" messieurs [argent]), en tir à l'arc par équipe (argent), en pentathlon (bronze), en "athlétisme léger triathlon" (l'or chez les "amputés supérieurs simples et handicapés divers"), en basket-ball (or) et en gymkhana (para-polios), les trois médailles.

• **9es Jeux internationaux Silencieux à Helsinki (Finlande)** : l'équipe de France (réduite) revient avec deux médailles de bronze.

• **La Fédération Mondiale des Anciens Combattants (FMAC)** crée, au sein du Groupement International du Travail des Sports (GITS), la Commission sportive des Sports pour handicapés. Le bureau exécutif, un comité technique sportif, en lien avec un conseil médical, étudie règlements et techniques de chaque discipline. Son comité médical fixe les contre-indications et élabore les classifications par handicap. Un contrôle financier cherche et gère les subventions. Philippe Berthe en devient le vice-président, le Dr Marc Maury le conseiller médical, Michel Boubée un conseiller technique et l'Allemand Gerd Brinkmann le secrétaire général. Ce GITS sera dissous en 1964. Les bases de l'*International Sport Organisation for Disabled (ISOD)* – Organisation Internationale des Sports pour Handicapés –, sont jetées. Elle sera créée en 1964.

1962

• **À l'AG de mars de l'ASMF, élections au sein du conseil d'administration** : Philippe Berthe, Jean Pesneaud, Marcel Avronsart (sortants) sont réélus. Ils sont rejoints par les nouveaux élus : Huguette Grandmougin, Aimé Planchon, Jacques Joly et, par cooptation, le Dr Raymond Saya. Ces élus décident de réfléchir à des structures nationales et aux moyens nécessaires pour les faire vivre : nouveaux locaux plus vastes et adaptés, mise en place d'un contrôle médical réglementé pour l'obtention d'une licence de pratique sportive à côté de la carte de membre actif – cette licence devant permettre de classifier les handicaps par catégories homogènes.

• **10 octobre, réunion des représentants des centres et des sections de Paris, Fontainebleau, Berck, Mulhouse, de la Loire, de Nancy et de Garches pour poser les bases d'une nouvelle structure fédérale**. *« L'ASMF était arrivée à bout de souffle. »* (Philippe Berthe)

• Avec Huguette Tanguy, cofondatrice et Secrétaire générale de la FSHPF, un bureau provisoire est élu, dont Philippe Berthe est président.

• **12 novembre : création de l'Association Sportive des Handicapés Physiques de la Loire (ASHPL)** par Yves Nayme qui est élu président. Elle se veut sans lien avec le milieu des anciens combattants ni avec une structure médicale.

• **10e anniversaire des Jeux Internationaux de Stoke Mandeville**, avec la participation de 320 compétiteurs qui se mesurent dans 13 disciplines dont la liste est fixée par le Docteur Ludwig Guttmann : tir à l'arc, basket-ball, billard, javelot, bowling, tir aux armes, escrime, javelot de précision, haltérophilie, natation, tennis de table, massue, pentathlon. (The first ten years of the international Stoke Mandeville Games of the paralysed) La France y est présente avec 28 athlètes et remporte 17 médailles (6 en or, 4 en argent et 7 en bronze).

• **3es Jeux Internationaux pour Paraplégiques à Bruxelles** : La France se classe au troisième rang.

1963

• En mars, l'assemblée générale de l'ASMF élit le nouveau bureau de son conseil d'administration : président, Philippe Berthe ; vice-présidents, Jean Pesneaud et Étienne Chapas ; secrétaire général, Jean Perry et son adjointe, Huguette Grandmougin ; trésorier général, Marcel Avronsart et son adjoint, Bernard Herth. On retrouvera ces noms dans le futur organigramme de la nouvelle Fédération.

Création de la Fédération Sportive des Handicapés Physiques de France (FSHPF)

• Créée le 11 mai, elle est officiellement reconnue au Journal Officiel du 10 août (n° 63/789) et agréée par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, le 21 juillet 1964, sous le n° 19 757.

• **La FSHPF élit son premier président, Philippe Berthe, qui trace les perspectives fédérales :**
– mise en place immédiate d'une licence fédérale ;
– constitution d'un comité médical avec un bureau exécutif ;
– une commission technique harmonisera les règlements des disciplines et veillera à ce qu'un encadrement valable assure le fonctionnement et le développement de chacune d'elles ;
– création d'une revue plus importante que celle de l'ASMF. Elle informera sur la vie fédérale et assurera la communication entre les membres, les associations, les centres et le siège de la nouvelle structure.

• Le nouveau bureau du conseil est constitué de Philippe Berthe, Jean Pesneaud, permier vice-président ; Etienne Chapas, second vice-président ; Jean Perry, secrétaire général ; Huguette Grandmougin, secrétaire adjoint ; Marcel Avronsart, trésorier général ; Bernard Herth, trésorier adjoint.

la FSHPF

L'Assemblée constitutive réunit les délégués de quinze centres et sections. Elle définit le cadre, le règlement intérieur et la composition des différents commissions et comités.

Les statuts de la Fédération sont classiques :

Titre 1 : but et composition de la fédération : Si la Fédération a un rôle de coordination, de formation, de perfectionnement et d'encadrement des athlètes, ainsi qu'une mission de représentation auprès des pouvoirs publics, le développement des liens d'amitié et l'entretien fonctionnel qui accompagne la réadaptation sportive, auparavant prioritaires, n'arrivent qu'en 6e et 7e position.

Si son article 3 réaffirme pour les adhésions "le refus de discrimination politique, confessionnelle, philosophique, raciale ou de handicap", par contre "seuls les handicapés physiques pourront être éligibles au comité directeur". Mais les médecins spécialisés pourront y être invités.

Titre 2 : administration et fonctionnement. Il améliore l'efficacité et la longévité du travail des 12 membres (au lieu de 9) du comité directeur en les faisant élire pour trois ans (au lieu d'un an) renouvelables par tiers.

Titre 3 : fonds de réserve et ressources annuelles.

Titre 4 : modification des statuts et dissolution.

Titre 5 : surveillance et règlement intérieur.

Sur le plan sportif international

Les Jeux Internationaux de Stoke Mandeville réunissent 370 participants venus de vingt pays. La délégation française, composée de 29 athlètes, revient d'Angleterre avec 20 médailles d'or, 15 médailles d'argent et 13 médailles de bronze. Les équipes françaises de basket-ball "incomplets" et "complets" remportent pour la première fois la troisième place.

Carnet

Décès d'Eugène Ruben-Alcaïs, Fondateur du Mouvement sportif silencieux international et de la Fédération Sportive des Sourds-Muets de France (FSSMF). Il est Officier d'Académie, Médaille d'or de l'Éducation physique, Chevalier du Mérite norvégien, Chevalier du Mérite social et Commandeur du Mérite sportif.

1964

• **En raison de certaines résistances à la nouvelle organisation, seules dix associations maintiennent la FSHPF en vie** : l'ASMF, l'AS des HP de Quessigny, la section sportive des HP de Berck, l'ASM du Havre, l'Étoile Sportive du centre de formation professionnelle de Sarcelles, le Sporting Club des Handicapés de Limoges, l'ASHP Loire, le Sport-Club du centre d'apprentissage de Rang-du-Fliers, l'Association Sportive des Blessés de la Colonne Vertébrale et le Club Sportif des Handicapés Physiques de la Savoie.
Créer une association demande au moins trois adhérents, des moyens et une structure administrative.

• **Le bulletin de la FSHPF prend le titre de "Second Souffle" (1964-1981)** en remplacement de l'ASMF Magazine.

Sur le plan sportif international

• **Création de l'ISOD, International Sports Organisation for the Disabled, Organisation Internationale des Sports pour Handicapés.** La réunion de fondation de l'ISOD se tient à Paris. Cette nouvelle instance internationale ne s'occupe que des amputés.

• **Création du Conseil International des Sports pour Handicapés (CISH).** Succèdant au Groupe International de Travail du Sport, il réunit onze pays européens fondateurs : Allemagne, Autriche, Belgique, Finlande, France, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse.

• **2 mai** : première apparition des femmes dans une compétition européenne, en natation et bowling.

Sur le plan sportif international

• Premier tournoi de bowling à Bruxelles avec les Belges et les Hollandais.

• Rencontre d'escrime France – Allemagne.

• **2es Jeux Internationaux de Fontainebleau** :
– pour paraplégiques et polios : France-Italie en basket-ball et tir à l'arc, pentathlon, tennis de table, escrime et relais ;
– pour les amputés, les aveugles et handicapés divers : France-Luxembourg en pentathlon, triathlon, ping-pong.

• **4es Jeux Internationaux de Bruxelles pour paraplégiques et amputés** dans quatre disciplines (basket-ball, escrime, slalom en fauteuil et tir à l'arc) qui servent de préparation aux Jeux Olympiques de Tokyo.

• **Les 13es Jeux Internationaux de Stoke Mandeville se déroulent du 6 au 15 novembre dans le cadre des Jeux Olympiques de Tokyo**. Ils sont ouverts par la princesse Michiko et le prince héritier de l'empire du Soleil-Levant. 22 pays et 390 athlètes y participent. En raison du coût financier du déplacement, la France ne peut envoyer que 20 athlètes (en athlétisme, basket-ball, escrime, haltérophilie, natation, tennis de table, tir à l'arc) sous la conduite de Philippe Berthe, chef de délégation. Certains athlètes sont inscrits dans plusieurs disciplines, individuelles et collectives. L'équipe de France revient avec 13 médailles (4 d'or, 2 d'argent et 7 de bronze). La meilleure équipe d'escrime est française et Serge Bec, qui la représente, reçoit le Sabre d'or des mains de la princesse Michiko.

• À la suite des Jeux de Stoke Mandeville, la France adopte pour le basket-ball un système de classification des joueurs en trois niveaux sur un bilan musculaire.

Distinctions

• **Philippe Berthe** est fait Officier de la Légion d'Honneur en même temps que Lionel Terray.

• Le gouvernement français décerne au **Docteur Ludwig Guttman**, président des Jeux Internationaux de Stoke Mandeville, la Croix d'Officier du "Mérite combattant" en témoignage de reconnaissance pour son dévouement à la cause des paraplégiques.

Marcel Georges *reçoit l'insigne de la Fédération Aéronautique Internationale pour le vol sans moteur (insigne d'or avec 3 diamants), brevet dont il est le seul récipiendaire cette année (il n'y en a pas 100 dans le monde).*

Pourquoi "Second Souffle" ?

Parce que l'ASMF, créée en 1954, cherche un second souffle *« comme l'athlète après la première partie de son effort »*, pour que tout handicapé reçoive, par cette publication, un souffle d'espoir pour lui donner l'envie de travailler, de progresser et de se réinsérer dans le monde d'aujourd'hui.

Parce qu'il faut une publication digne du nombre d'adhérents qui va se multiplier dans tout le pays grâce à la nouvelle fédération.

Parce que c'est le titre d'un livre d'André Lamoureux (Prix Édouard Herriot de 1958) et que Philippe Berthe salue dans le premier numéro de la publication en mars : *« Un des nôtres, André Lamoureux, touché brutalement dans sa jeunesse, a su, à force de volonté, d'énergie et de persévérance, se remettre en route, se tracer un nouveau programme de vie et nous représenter dignement à des jeux internationaux pour handicapés ».*

Et c'est justement André Lamoureux qui en rédige l'éditorial : *« J'ai secoué le fardeau trop lourd de mes regrets et de mes rêves inutiles… et je me suis mis en route ».*

1

3

Jeux Internationaux de Stoke Mandeville 1962
1-2. La Délégation Française lors de la cérémonie d'ouverture. **3-4.** Tir à l'Arc - 2ème tireur en partant de la gauche : Robert Seguin, Médaille d'or "Nicolas round" (championnat du monde). **5.** 1963 - Basket-ball, France- Angleterre.

2

4

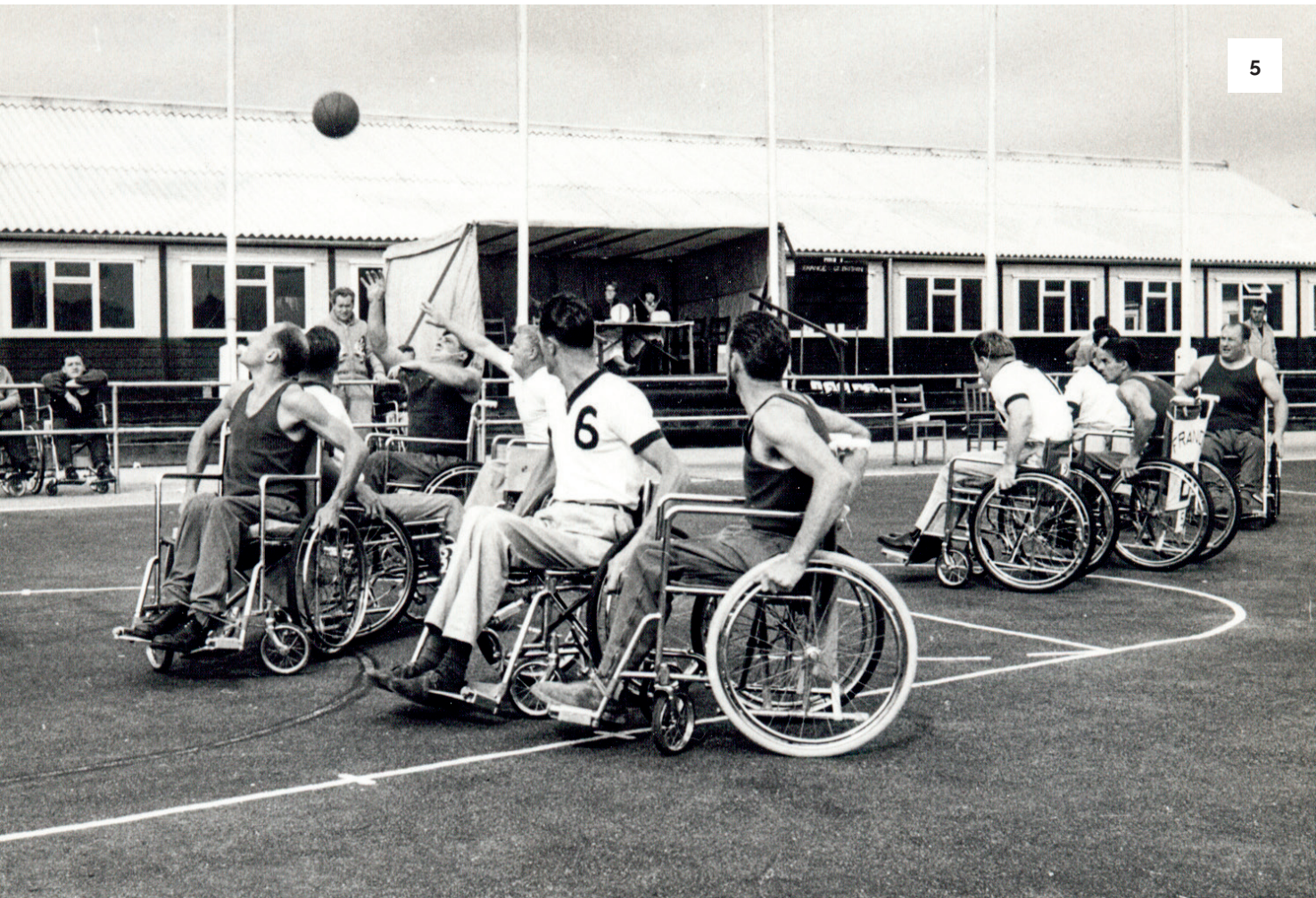

5

1

2

1. C'est le sportif lui-même qui, bien souvent, transforme son fauteuil pour la compétition. **2.** 1961 - L'Équipe Nationale de ski des Unijambistes Aveugles et leurs professeurs avec Philippe Berthe, à l'entraînement à Courchevel. **3.** 1962 - Pratique du Tir à l'arc pour les handicapés assis.

3

4

4. Premiers lancers du javelot sur l'herbe. **5.** 1963 - Philippe Berthe reçoit la Coupe reconnaissant la France comme la nation ayant obtenu les meilleurs résultats d'ensemble de rééducation par le sport.

5

1

2

Jeux Internationaux pour Paraplégiques, Bruxelles 1962
1. Lanceur de Javelot. Au fond, personne de gauche : Loulou Arpin. **2.** Tireur à l'Arc de l'équipe de France. **3.** La Délégation Française.

3

1963 - Jean Pesnaud, capitaine de la délégation française aux Jeux de Rome en 1960, reçoit un prix pour ses résultats de Tir à l'arc au concours de Vichy.

CERTIFICAT DE PASSAGE DU PÔLE & DE LA LIGNE DE CHANGEMENT DE DATE

北極圏及び日付変更線通過証明書

Monsieur Robert SEGUIN 殿

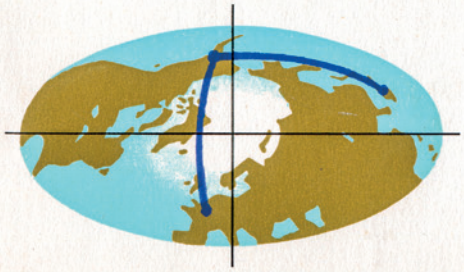

1

La Compagnie Air France a le plaisir de certifier que vous êtes passé au-dessus du Pôle Nord, et que vous avez franchi la Ligne de changement de Date, à bord de l'un des Boeing Jet Intercontinental d'Air France.

エールフランスは貴殿が当社のボーイングジェット機で北極圏及び日付変更線を通過されたことを証明いたします。

vol effectué le 5 novembre 1964
通過年月日

Le Directeur Général エールフランス

2

3

4

5

Les 13es Jeux Internationaux de Stoke Mandeville se déroulent dans le cadre des Jeux Olympiques de Tokyo

1. Certificat de passage du Pôle Nord et de la ligne de changement de date.
2. Voyage Air France pour Tokyo. De gauche à droite, aux deux premiers rangs : Seguin, Lecerf, Pesnaud. **3.** Délégation Française. **4.** Hiro Hito et son épouse.
5. Le stade Olympique.

1

4

Jeux Olympiques de Tokyo
1. Tribune Présidentielle, au micro le docteur Guttmann. **2.** L'esprit Olympique. De droite à gauche : Roger Schuh et Pierre Lecerf en compagnie d'un compétiteur Japonais. **3.** Les dortoirs du village Olympique des valides aménagés pour les jeux para-olympiques. **4.** Escrime. De face, Serge Bec et au fond, Roger Schuh face à l'italien Marson.

2

3

Serge Bec, représentant l'équipe de France, meilleure équipe du tournoi d'escrime, reçoit le Sabre d'or des mains de la princesse Michiko du Japon.

Réception de la délégation Française.
De gauche à droite : Robert Seguin, Serge Bec, Loulou Arpin et Aime Planchon.
Au second rang de gauche à droite, derrière Seguin : Maître Clerc, le président Philippe Berthe et Brecel à droite debout.

1965-1968

Les régions contre la dispersion

1965

• **La Fédération Sportive des Handicapés Physiques de France (FSHPF) regroupe dix-sept associations (créations et regroupements). AG du 6 mars de la FSHPF : toute région comportant au moins deux associations doit se réunir afin de créer un comité régional.**

« La dispersion sur le territoire incite à créer un relais entre le siège et les associations. Le comité régional doit permettre, grâce à sa connaissance du terrain (centres, clubs, etc.), de conduire un développement spécifique, d'être reconnu par les instances régionales, de soulager le siège de la Fédération des problèmes de fonctionnement ».

• **Le 30 octobre : création du Comité régional "Lyonnais Forez Dauphiné Savoie",** regroupant l'AS des handicapés physiques de la Loire, l'AS Rhodanienne des handicapés physiques, l'amicale sportive des handicapés physiques de Valence, le club sportif des handicapés physiques de la Savoie. Yves Nayme est élu président.

• **Création du Comité régional handisport d'Île-de-France** le 4 décembre, avec Pierre Volait comme président. Le comité regroupe 7 associations : l'ASMF, l'AS des HP de la Région parisienne, l'ES du CFP de Sarcelles, l'AS des HP de Sarcelles, la Section Sportive du Groupement des Intellectuels Aveugles, la Section Sportive de l'Amicale des Pensionnaires et Anciens du CRM de Fontainebleau, la Section Sportive du CFP pour Aveugles, l'AS Garches.

• **Le Second Souffle n° 5 donne la carte des académies mise à jour par les circulaires du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports où figurent les trois premiers comités régionaux de la FSHPF** (dont celui de l'Ouest, regroupant La Manche, le Calvados, l'Orne, la Sarthe, l'Eure et la Seine-Maritime).

• **En septembre, premier Championnat de France de natation et de tennis de table pour toutes les catégories de handicaps**. Il est organisé au Havre par l'ASPH Loire dirigée par Yves Nayme et se déroule de "façon parfaite" selon Philippe Berthe.

Rencontres internationales

• **Quatre déplacements internationaux sont organisés par la FSHPF** : Maastricht (Pays-Bas), Poznan (Pologne), Lübeck (Allemagne) et le traditionnel déplacement à Stoke Mandeville.

• **La FSHPF reçoit trois équipes nationales** : les États-Unis en omnisports, la Belgique en natation et le Japon en athlétisme.

Coup de chapeau à Monique Pasqualini

Professeur d'Éducation Physique et Sportive au Lycée de Vaucresson, elle crée l'AS Garches, affiliée à la FSHPF. Novatrice dans les méthodes pédagogiques d'EPS, elle développe les classes mixtes valides-handicapés. À l'origine des barèmes pour les examens scolaires des jeunes infirmes, elle lutte contre les dispenses décidées pour eux. Elle encourage les résidents de l'hôpital de Garches à pratiquer des activités sportives et les fait participer aux manifestations pour les Jeunes de la FSHPF.

1966

• **27 juin au 3 juillet, premiers Jeux Européens à Saint-Étienne** : 13 pays, sur 27 invités, sont représentés avec 264 athlètes : 56 pour la France ; 35 pour l'Allemagne ; 29 pour l'Italie ; 20 pour la Suède ; 19 pour l'Autriche et autant pour la Suisse ; 17 pour le Royaume-Uni ; 16 pour la Pologne ; 10 pour le Japon et 8 pour le Luxembourg. Sept disciplines au programme : athlétisme, basket-ball, escrime, natation, slalom en fauteuil, tir à l'arc, tir aux armes. La cérémonie d'ouverture a lieu au stade Geoffroy-Guichard. Les 3 000 spectateurs écoutent avec émotion le champion paralympique d'escrime, Serge Bec, prononcer le serment des athlètes : *« Je m'engage à participer à ces Jeux dans l'honneur, pour la gloire sportive des handicapés »*. À noter : l'organisation de ces premiers Jeux Européens, peu souhaitée par la FSHPF et Marcel Avronsart, est maintenue par Yves Nayme, soutenu par le Conseil général de la Loire et la ville de Saint-Étienne. Première apparition de tensions au sein de la FSHPF.

• **Entre 1966 et 1967, neuf comités régionaux sont créés, dont celui de Flandres-Artois.**

• **À l'AG du 22 novembre, Pierre Volait, amputé d'une jambe durant la Seconde Guerre Mondiale est élu président, succédant à Philippe Berthe.** Durant les quatre dernières années de son mandat, malgré une confiance affichée par son président, Philippe Berthe, les budgets ne sont jamais équilibrés. Les dépenses (actions de développement, déplacements, manifestations nationales et internationales, dont les Jeux Européens) excèdent les recettes (licences, dons, subventions), et ce en dépit des règles drastiques mises en place en 1965 (seuls les athlètes participant au Championnat de France seront aidés et seuls les athlètes représentant la France pris en charge). Ces difficultés financières s'accompagnent de mécontentements des adhérents et des associations sportives qui reprochent une administration du siège qui ne suit pas ou répond trop tard aux initiatives ou aux demandes de création, un manque de personnel et de moyens financiers, ainsi que des commissions et sous-commissions techniques mal coordonnées.

• **Pierre Volait n'accepte le poste de président qu'à deux conditions : son mandat ne durera qu'un an et son objectif sera le redressement et la réorganisation financière de la Fédération.** Ces conditions, précises comme celles du chef d'entreprise qu'il est, seront adoptées à l'unanimité moins deux abstentions. S'appuyant sur trois personnes, Huguette Tanguy qui connaît les rouages et les gens, Jean Calvino, le sage, et Pierre Cochard pour la gestion financière, cette équipe veut : augmenter le nombre d'adhérents pour amplifier les subventions demandées au Ministère ; tenir le budget voté pour 1967 afin de défendre les subventions ; développer enfin les compétitions locales, régionales et nationales aux dépens des déplacements à l'étranger, plus coûteux.

• Si les championnats nationaux ont bien lieu, et ce sans supprimer de discipline, et si les associations ont le mérite d'organiser des rencontres régionales et locales sans l'aide du siège, cette austérité financière n'empêche pas le nombre d'associations de progresser. Passant de 21 à 33 organisations en deux ans, le nombre de licenciés augmente de 50 %.

• **Philippe Berthe peut à présent se consacrer à son sport préféré**, tout en faisant bénéficier les skieurs handicapés de ses adaptations de ski alpin et nordique, de ses trouvailles techniques et de ses méthodes de formation. Il renoue ainsi avec sa vocation de professeur d'éducation physique.

1967

• **La FSHPF et la Fédération des Associations de Postcure organisent à Nantes les deuxièmes Jeux Nationaux pour adolescents handicapés physiques,** qui doivent beaucoup à madame Volait, secrétaire générale de la commission sportive. Huit disciplines sont proposées aux 550 jeunes de quinze établissements.

• **En raison de restrictions budgétaires,** la France ne reçoit qu'une équipe belge pour une rencontre omnisports de masse, un groupe de skieurs allemands et des Polonais pour une course cycliste.

• **Championnat de France de natation** : première épreuve du 1000 m, du 400 m nage libre et des épreuves 4 nages.

• **Classification** : lors d'une rencontre de natation à Lyon, un "coefficient de handicap" est attribué à chaque nageur.

• **Pierre Volait, président de la FSHPF, remplace Michel Boubée dans l'ISMGC.**

• **La France participe aux premiers Jeux pour Amputés à Stoke Mandeville.**

• **Records officiels** : le Comité International de Stoke Mandeville décide que *« seuls les records du monde battus lors de rencontres nationales organisées selon les règles internationales qu'il édicte seront enregistrés »*.

• **À l'AG de la FSHPF, le président Pierre Volait déclare** : *« Dans le domaine de notre gestion financière auquel je donne la priorité, nous sommes en voie de résorber nos pertes antérieures et nous avons mis un frein à la mauvaise habitude qui consistait à dépenser plus que nos ressources nous en donnaient la possibilité et le droit »*. D'où le renoncement à organiser en février 1968 les premiers Jeux d'hiver pour skieurs handicapés, à Grenoble.

• **Le docteur Raymond Saya, responsable de la "propagande" à la FSHPF, produit un premier film sur le handicap et le sport : "Il suffit de vouloir".** Il en produira un second en 1969 sur "les Jeux Internationaux de Stoke Mandeville de 1968, externalisés à Tel-Aviv" (la même année que les Jeux Olympiques de Mexico).

• **Rapport Bloch-Lainé sur les personnes handicapées.**

Maurice Herzog encourage les athlètes à l'occasion des Jeux de Tokyo

1968

• **La FSHPF prend le nom de Fédération Française de Sport pour Handicapés Physiques (FFSHP)** pour montrer son rattachement au Ministère des Sports. Ses comptes redeviennent excédentaires : recettes de 112 250 francs (17 112 euros), dont 71 200 francs (10 854 euros) proviennent du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Félicitations de Marcel Avronsart, son commissaire aux comptes.

• Si Pierre Volait laisse une fédération financièrement plus solide, "un déficit moral incontestable" existe. Il en résulte des tensions dues en partie à la rigueur budgétaire soutenue, à la faiblesse des cadres du siège, à un certain flottement administratif et au manque de discipline de plusieurs associations.

• **AG du 14 mars : Marcel Avronsart, blessé de guerre (amputé tibial) est élu président de la FFSHP.**

Les orientations du nouveau président : *« Nous nous devons d'attirer dans nos associations tous ceux, bien trop nombreux encore, qui traînent leur handicap comme une tare, qui ignorent tout du bienfait moral et physique qu'ils peuvent tirer du sport ».*

Marcel Avronsart est élu président de la FFSHP.

De nouveaux statuts sont créés et un nouveau bureau élu : Jean Calvino, vice-président délégué ; Albert Comiot, André Douchain, Yves Le Grel, Bernard Louis, Raymond Saya, vice-présidents ; Jean Pesnaud, secrétaire ; Claude Sugny, secrétaire adjoint ; Georges Morin, Secrétaire général, Pierre Cochard, trésorier, Marc Gesnot, trésorier adjoint. Les autres membres sont : Robert Dutron, Georges Fitoussi, Sylviane Guesnon, André Lamoureux, Henri Lefort, Daniel Martinat.

Le comité médical est de six membres, avec le docteur Marc Maury comme président, assisté du docteur Jean-Bernard Piera, secrétaire général, qui gère un conseil médico-technique de 50 médecins en France. Une Commission Nationale Sportive, dirigée par Michel Belin, coordinateur des sports, regroupe une Commission Sportive Spécialisée qui supervise les commissions nationales des disciplines (athlétisme, basket-ball, bowling, cyclisme, escrime, haltérophilie, natation, ski, tennis de table, tir à l'arc et yachting) et trois commissions techniques (encadrement, règlement et discipline, documentation).

Sur le plan sportif international

• **3 au 13 avril : parce que les Jeux Olympiques se déroulent trop en altitude à Mexico, les Jeux Paralympiques ont lieu à Tel-Aviv (Israël).** 750 athlètes représentent 29 pays. La France envoie *55* compétite*urs, dont 11 femmes et 21 officiels, et remporte 15* médailles d'or, 10 d'argent et 9 de bronze. Monique Delattre, fleurettiste du club de Rumaucourt (Pas de Calais), enlève la première médaille d'or féminine française paralympique sans recevoir la moindre touche de ses adversaires ! Si Claude Sugny enlève une médaille d'argent et une de bronze en natation, André Hennaert en récolte une de bronze en tennis de table.

• **En septembre à Bruxelles, trois réunions internationales ont lieu :**

– La 4e Assemblée Générale du Conseil international des Sports pour Handicapés Physiques (CISHP) où Pierre Volait est élu membre du Conseil ;
– décisions du Comité International des Jeux de Stoke Mandeville : un comité médical, dont fait partie le Dr Marc Maury (CRM Fontainebleau), est institué pour examiner tous les concurrents participant aux épreuves d'athlétisme, de natation et de basket-ball ; sont ratifiées les propositions de réglementation des différentes disciplines soumises à l'assemblée générale des entraîneurs et officiels qui seront applicables aux Jeux de Tel-Aviv. Ainsi, Huguette Tanguy fait accepter qu'une catégorie "Poids plume léger" des moins de 50 kg en haltérophilie soit créée ;
– un séminaire international propose des conférences centrées sur le thème "Effets des exercices physiques et sportifs sur les handicapés".

Au retour de l'avion mis à la disposition de la délégation de la FSHP par l'Armée de l'Air Marcel Avronsart et Michel Belin font le point sur le tarmac.

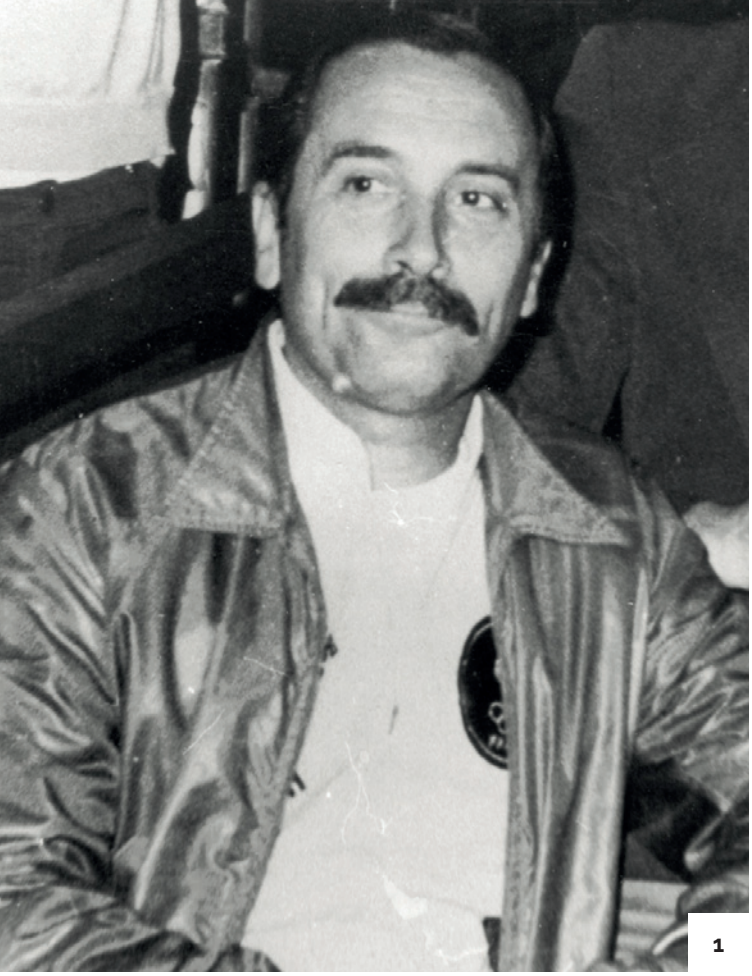

1

2

3

4

5

1. 1965 - Alain Bossion, l'un des pionniers du mouvement et premier Directeur National des Sports.
2. Monique Delattre, première championne paralympique française d'escrime.
3. 1965 - Marie-Rose Perrin et André Auberger, acteurs dans la création des premiers comités régionaux.
4. Première course de vitesse avec des fauteuils de la vie quotidienne.
5. 1966 - Robert Dutron au lancer du javelot. Il fut international et membre du Comité directeur de la FFSHP.

Une partie de la délégation française aux Jeux de Stoke Mandeville. On reconnaît : Jeannin, Planchon, Sugny, Sparsa tenant le fétiche de l'équipe, qui entourent Mademoiselle Péquin. Debout souriant, l'entraîneur national, Gerber.

Michel Belin, président de la Commission IMC, dossiers sous le bras, s'entretient avec Philippe Berthe et André Auberger.

SECOND SOUFFLE

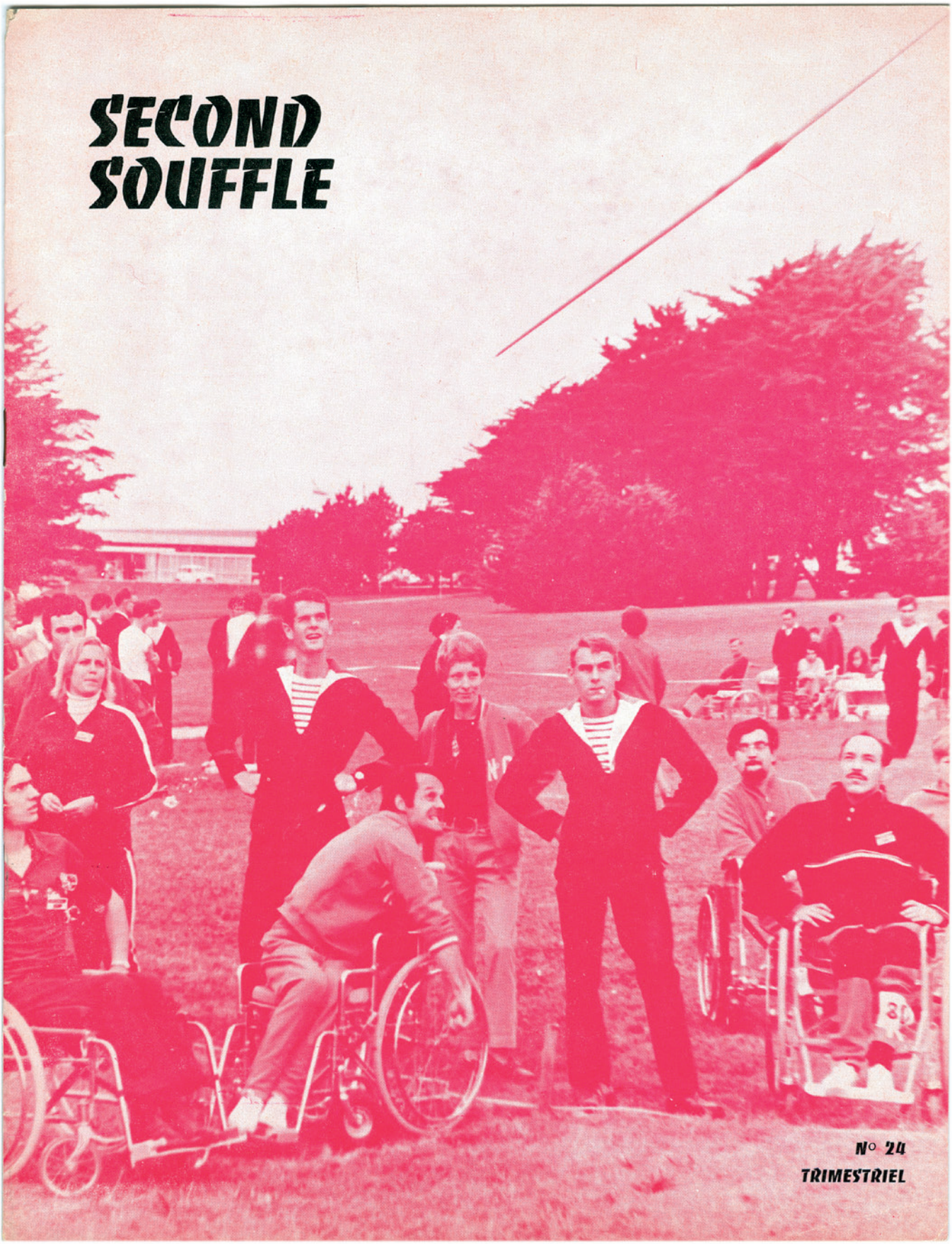

N° 24
TRIMESTRIEL

L'athlète qui fait la publicité du fauteuil est Guy Génin, coureur de 100 m sélectionné à Tel Aviv en 1968